



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20230330-D2023033009-BF

11 - enregistrement - ACTES

Conseil Municipal Délibération numéro 2023033009

Date de la
convocation
23.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
23.03.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Jonathan RÉMÉNÉ, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN.

Nombres de
membre

Absents donnant pouvoir: Catherine FOUCAULT à Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY à Florence BONDUEL, Aurélie BLOT à Sylvie VUILLET.

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13

Absents : Sophie THIRET épouse ALLION, Christian AMEUR.

Budget annexe assainissement, Approbation du compte administratif 2022 (HT)

Délibération
2023033009

Sous la présidence de Mr Jean-Claude TONDU, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 dont les résultats sont conformes au compte de gestion :

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

chapitre D 022	Résultat d'exploitation reporté	1 040.46 €
chapitre D 011	Charges à caractère général	4 839.84 €
chapitre D 012	Charges de personnel	4 980.00 €
chapitre D 014	Atténuations de produits	1 879.00 €
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	23 213.52 €
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	1 886.35 €
chapitre D 66	Charges financières	1 848.53 €
	Total dépenses de fonctionnement	39 687.70 €
chapitre R 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 361.43 €
chapitre R 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	24 237.65 €
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	1.48 €
	Total recettes de fonctionnement	37 600.56 €

chapitre D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	79 820.26 €
chapitre D 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 361.43 €
chapitre D 16	Dotations, fonds divers et réserves	17 040.45 €
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	17 821.86 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	1 887.00 €
	Total dépenses d'investissement	129 931.00 €
chapitre R 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	23 213.52 €
	Total recettes d'investissement	23 213.52 €



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20230330-D2023033009-BF

enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2023033009**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2022 détaillé par chapitres ci-dessus.

Le Maire,

Florence BONDUEL



Le secrétaire de séance,

Jonathan RÉMÉNÉ,

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>